

Convention de garde alternée — modèle PDF à comp

Papa au Foyer

Instructions

- Ce modèle est une base de travail pour un accord amiable entre parents
- Il peut être homologué par le juge aux affaires familiales (JAF) sur demande conjointe
- Pour une homologation, faites relire par un avocat ou un médiateur familial
- Conservez un exemplaire signé chaque parent

En-tête

CONVENTION RELATIVE À L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE ET À LA RÉSIDENCE EN ALTERNA

Entre les soussignés :

[Prénom NOM du parent 1], né(e) le [date] à [ville], demeurant au [adresse complète]

Et

[Prénom NOM du parent 2], né(e) le [date] à [ville], demeurant au [adresse complète]

Parents de l'enfant : [Prénom NOM de l'enfant], né(e) le [date] à [ville]

Article 1 — Autorité parentale

Les deux parents exercent l'autorité parentale conjointement. Les décisions importantes concernant l'éducation,

Article 2 — Résidence alternée

L'enfant réside en alternance chez chacun de ses parents selon le rythme suivant :

- [Semaines paires : chez le parent 1 / semaines impaires : chez le parent 2]
- [Ou : lundi matin > jeudi matin chez le parent 1 / jeudi matin > lundi matin chez le parent 2]

Les échanges ont lieu le [jour] à [heure] à [lieu de la remise].

Article 3 — Vacances scolaires

- Petites vacances scolaires : alternance d'une année sur l'autre
- Grandes vacances d'été : première moitié chez [parent], seconde moitié chez [parent]
- Noël et Nouvel An : alternance d'une année sur l'autre
- Fête des pères : chez le père / Fête des mères : chez la mère (priorité)

Article 4 — Scolarité

- L'enfant est scolarisé à [nom de l'établissement], [adresse]
- Chaque parent est informé des réunions scolaires et peut y assister
- Le carnet de liaison est transmis d'un domicile à l'autre avec l'enfant
- Les décisions d'orientation sont prises conjointement

Article 5 — Dispositions financières